### AR Prefecture

063-216302653-20221205-20221269-DE Reçu le 09/12/2022



#### MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères 63190 Orléat

## COMMUNE D'ORLÉAT

Tél. 04 73 73 13 02 Fax. 04 73 73 10 32

Tél. 04 73 73 13 02 CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 17 Votants : 18

L'an deux mille vingt-deux le cinq décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 novembre 2022.

PRÉSENTS: Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Nicole MARQUES, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Cédric DAUDUIT, Richard PONCEPT, Rémi CHABANAT, Stéphanie YVERNAULT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER, Cindy FOUR, Héloïse FERRIER.

A donné procuration : Sylvette MARECHAL à Richard PONCEPT

Absent: Cindy FOUR

Christian ROBIN est désigné secrétaire de séance.

# DELIBERATION Cession du bien cadastré AW9 et pour Partie AW 118 N°2022/12/69

## Objet : Autres domaines de compétences des communes

Madame le Maire expose au conseil municipal le projet de la SCI ARMACA, qui souhaite acquérir la pharmacie (parcelle cadastrée AW 9 d'une superficie de 136 m²) ainsi que pour partie de la parcelle cadastrée AW118 de pour une surface de 89 m² environ soit une surface totale de 225 m².

Madame le Maire précise que ces acquisitions permettront la rénovation de la pharmacie ainsi que son agrandissement.

Madame le Maire propose un prix de cession de 170 000 € TTC;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité absolue (1 contre R.PONCEPT) :

- Approuve la cession comme ci-dessous.
- Fixe le prix à 170 000 € TTC.
- Autorise Mme le Maire à signer la vente au nom de la commune.
- Dit que les frais relatifs à l'acte de cession sont à la charge de l'acquéreur.

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 5 décembre 2022



# AR Prefecture

063-216302653-20221205-20221269-DE Reçu le 09/12/2022